

Mémoire public déposé le 6 juin 2026

Pour un plan d'action interministériel en itinérance intégrant les enjeux de représentations sociales et médiatiques

Présenté par Ariane Sousa-Caron, doctorante en travail social à l'Université Laval

À l'intention du ministère de la Santé et des Services sociaux et des partenaires interministériels

Résumé

Au Québec, l'itinérance est en hausse marquée et sa visibilité grandissante dans l'espace public intensifie les tensions sociales liées à la cohabitation. Dans ce contexte, les représentations collectives de l'itinérance — notamment celles véhiculées dans les médias — exercent une influence déterminante sur l'opinion publique, l'acceptabilité sociale des politiques et les réponses institutionnelles mises en œuvre.

Mon mémoire de maîtrise en travail social¹ porte sur la couverture médiatique de l'itinérance dans la presse écrite francophone québécoise entre 2014 et 2024 (Sousa-Caron, 2025²). Cette étude démontre que le traitement médiatique du phénomène contribue fréquemment à la stigmatisation et à l'altérisation des personnes en situation d'itinérance. La focalisation sur les aspects perçus comme dérangeants ou risqués de l'itinérance alimente des représentations associant ce phénomène à la menace, au désordre et à l'insécurité, tout en reléguant au second plan les causes structurelles et les droits des personnes concernées.

Ces représentations médiatiques ne sont pas sans conséquences. Elles participent à la légitimation sociale de réponses axées sur le contrôle, la judiciarisation et la gestion des nuisances, plutôt que sur la prévention, l'inclusion et la transformation des conditions sociales qui mènent à l'itinérance. Elles compliquent également la mise en œuvre de

¹ Ce mémoire a été réalisé sous la direction d'Annie Fontaine, professeure titulaire à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval.

² **Sousa-Caron, A.** (2025). *Les représentations médiatiques de l'itinérance dans la presse écrite francophone au Québec*. [mémoire de maîtrise]. Corpus UL.

politiques concertées et humaines, en fragilisant l'adhésion citoyenne nécessaire à leur pérennité.

Dans la perspective du prochain Plan d'action interministériel en itinérance, ce mémoire soutient que la lutte à l'itinérance doit intégrer un axe structurant visant la transformation des représentations sociales et médiatiques de l'itinérance, en cohérence avec les objectifs de prévention de ce phénomène, de réduction de la stigmatisation qui y est associée et de respect des droits des personnes.

1. Mise en contexte et problématique

La visibilité accrue de l'itinérance dans l'espace public constitue aujourd'hui un point de cristallisation des tensions sociales. Les enjeux de cohabitation sont souvent abordés dans les médias sous l'angle de l'insécurité, de l'incivilité et de la dégradation des milieux de vie. Cette polarisation des débats contribue à une montée de l'intolérance sociale et à une pression accrue sur les décideurs publics afin qu'ils privilégient des réponses rapides et surtout visibles. L'itinérance devient un enjeu d'image pour les villes, et personnes domiciliées tendent à vouloir invisibiliser le phénomène afin d'aseptiser l'espace public.

Pour une majorité de citoyennes et citoyens, la presse constitue une source d'information privilégiée sur l'itinérance. Les discours médiatiques ne se contentent pas de relayer les faits : ils structurent les cadres d'interprétation à partir desquels l'itinérance est comprise, jugée et débattue collectivement. Ils influencent les émotions, les peurs, les perceptions de risque et, ultimement, les attentes envers l'action gouvernementale.

Comprendre la manière dont l'itinérance est représentée dans l'espace médiatique québécois constitue donc un levier essentiel pour éclairer les conditions sociales dans lesquelles s'inscrit l'action publique et pour renforcer la cohérence des politiques interministérielles en itinérance.

2. Constats issus de la recherche sur les représentations médiatiques de l'itinérance

2.1 Une couverture médiatique en forte croissance et de plus en plus polarisée

L'analyse d'un corpus de plus de 2 165 articles publiés entre 2014 et 2024 montre une augmentation de 312% de la couverture médiatique de l'itinérance en dix ans. Cette hausse s'accompagne d'un déplacement des sujets traités : alors que les services et les politiques occupaient auparavant une place importante, les articles récents se concentrent davantage sur la présence de l'itinérance dans l'espace public, les campements, les conflits de voisinage et les faits divers.

Cette évolution favorise une lecture de l'itinérance comme problème de gestion urbaine ou de sécurité publique, plutôt que comme un enjeu social complexe relevant de facteurs structurels. Ce cadrage médiatique accorde une importance marquée aux désagréments causés par l'itinérance chez les populations domiciliées, plutôt que de prendre en compte les causes politiques structurelles de ce phénomène.

2.2 Sensationnalisation et dramatisation du phénomène

L'étude met en évidence l'usage fréquent de procédés journalistiques qui contribuent à la sensationnalisation de l'itinérance. Le recours à un vocabulaire alarmiste, à des métaphores évoquant le spectacle, le danger ou le sinistre, ainsi qu'à l'exacerbation de la charge émotive entourant certains événements participe à construire l'itinérance comme une menace imminente.

Cette dramatisation accentue les peurs sociales et alimente des représentations du risque déconnectées des réalités vécues par les personnes concernées.

2.3 Banalisation et chosification des personnes en situation d'itinérance

De manière paradoxale au traitement sensationnel de la peur, le corpus analysé révèle une banalisation de certaines violences subies par les personnes en situation d'itinérance qui sont traitées sur un mode anecdotique. L'emploi de titres accrocheurs, de jeux de mots ou d'un ton léger pour relater des situations graves contribue à une forme de banalisation de la souffrance des personnes premières concernées.

De plus, la répétition de descriptions centrées sur l'apparence, l'odeur, les comportements ou les « désagréments » associés à la présence des personnes en situation d'itinérance participe à leur chosification et à leur déshumanisation symbolique.

2.4 Effacement de la parole et altérisation des personnes concernées

Les données révèlent que les personnes en situation d'itinérance sont rarement des sujets de parole à part entière dans les articles les concernant. Lorsqu'elles sont citées, c'est majoritairement dans des récits anecdotiques ou d'exception, plutôt que d'une prise en compte de leur point de vue dans le cadre d'analyses structurelles ou politiques.

Cette marginalisation de la parole expérientielle contribue à renforcer une distance symbolique entre les personnes domiciliées et les personnes en situation d'itinérance, limitant la reconnaissance des personnes concernées comme actrices citoyennes et partenaires de solutions. Cette distanciation symbolique pointe vers un processus d'altérisation des personnes en situation d'itinérance.

En contribuant à l'altérisation des personnes en situation d'itinérance, ces représentations médiatiques tendent à légitimer socialement des réponses de contrôle, de judiciarisation ou de déplacement des problèmes, au détriment d'approches fondées sur la prévention, les droits et l'inclusion.

3. Enjeux pour le prochain Plan d'action interministériel en itinérance

Le précédent Plan d'action interministériel reconnaissait déjà l'importance de la sensibilisation et de la lutte à la stigmatisation comme leviers de prévention. Toutefois, les constats issus de cette étude démontrent que ces enjeux demeurent centraux et sous-investis. Sans une action concertée sur les représentations sociales et médiatiques, l'acceptabilité sociale des mesures structurelles (logement, services de proximité, approches de réduction des méfaits) demeure fragile et les tensions locales liées à la cohabitation risquent de s'exacerber. De surcroît, sans réelle mobilisation intersectorielle pour infléchir les représentations péjoratives persistantes, les politiques publiques continueront d'entretenir une vision parcellaire du phénomène et se priveront de leviers pour agir en cohérence et en constance entre les ministères et les paliers d'intervention.

Ainsi, intégrer explicitement la transformation des représentations sociales à l'architecture du prochain PAII constitue un enjeu stratégique pour assurer la durabilité et l'efficacité des actions gouvernementales.

4. Recommandations

1. Intégrer un axe transversal sur les représentations sociales de l'itinérance

Inclure, dans le prochain PAII, un axe dédié à la lutte contre la stigmatisation, reconnaissant formellement le rôle des représentations sociales et médiatiques dans la prévention de l'itinérance et dans l'acceptabilité des politiques publiques.

2. Soutenir la formation et l'accompagnement des acteurs institutionnels et partenaires

Développer et financer des outils de formation à destination des acteurs du réseau public, communautaire et municipal afin de renforcer des pratiques de communication et d'intervention sensibles aux effets des stigmates et de l'altérisation.

3. Encourager des pratiques médiatiques responsables

Mettre en place, en collaboration avec les milieux journalistiques, des initiatives non coercitives d'accompagnement, de sensibilisation et de dialogue visant à promouvoir un traitement médiatique respectueux des personnes en situation d'itinérance et des organismes qui œuvrent auprès cette population.

4. Valoriser la parole des personnes en situation d'itinérance

Soutenir des mécanismes structurés permettant l'intégration des savoirs expérientiels dans la réflexion, la communication publique et l'élaboration des politiques en itinérance.

5. Arrimer les stratégies de communication gouvernementale aux objectifs de prévention

S'assurer que les communications publiques gouvernementales sur l'itinérance contribuent à contextualiser le phénomène, à en expliciter les causes structurelles et à réduire les représentations alarmistes ou réductrices.

